

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

### DÉLIBÉRATION n° 2015/07/21-07

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 21 juillet 2015, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

**Vu** le Code de l'Éducation,

**Vu** les statuts d'Aix-Marseille Université,

**Vu** l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 02 juillet 2015 portant sur l'objet de la présente délibération,

#### DÉCIDE :

#### OBJET : Tarifs divers

##### Tarifs de Masters

Le conseil d'administration approuve les tarifs relatifs au Master d'Études Politiques (IEP d'Aix-Marseille) ainsi que les tarifs du Master Informatique et Communication 2<sup>ème</sup> année (EJCAM) détaillés dans le document annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

##### Tarifs de la MIRREL

Le conseil d'administration approuve la proposition des tarifs de la MIRREL à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015 comme indiqué dans le document annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

##### Tarifs du SUFLE

Le conseil d'administration approuve la grille tarifaire du SUFLE valable à compter de l'année universitaire 2015/2016 comme détaillé dans le document annexé à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 27

Fait à Marseille, le 21 juillet 2015



Yvon BERLAND

Président d'Aix-Marseille Université



DIPLOMES NATIONAUX ET DIPLOMES D'UNIVERSITE INSCRITS AU RNCP  
Avis favorable de la CFVU du 2 juillet 2015 - Soumis à approbation du CA du 21 juillet 2015

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
<i>Master Information et Communication 2ème année</i>	Métiers de l'information : communication, lobbying, médias parcours "Communication publique et politique"		X		391	413	804	216	0	175	413	6 000,00 €	15,35	Techniques de recherches d'emploi Méthodologie du mémoire
	Métiers de l'information : communication, lobbying, médias parcours "Lobbying, conseil et stratégie"		X		391	413	804	216	0	175	413	6 000,00 €	15,35	Techniques de recherches d'emploi Méthodologie du mémoire
	Métiers de l'information : communication, lobbying, médias parcours "Métiers du journalisme et enjeux internationaux"		X		402	413	815	201	0	201	413	6 000,00 €	14,93	Techniques de recherches d'emploi Méthodologie du mémoire

ANNEE 2015/2016

**DIPLOMES NATIONAUX ET DIPLOMES D'UNIVERSITE INSCRITS AU RNCP**  
Avis favorable de la CFVU du 2 juillet 2015 - Soumis à approbation du CA du 21 juillet 2015

MENTION (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	SPECIALITE (telle que dans APOGEE et sur les conventions)	Formation spécifique FC	Formation mixte avec aménagement pédagogique	Formation mixte sans aménagement pédagogique	Total des heures théoriques	Total des heures en stage pratique	TOTAL HEURES : théoriques + stage pratique	Nombre d'heures théoriques de septembre à décembre	Nombre d'heures en stage pratique de sept à décembre	Nombre d'heures théoriques de janvier à août	Nombre d'heures en stage pratique de janvier à août	TARIF TOTAL	TARIF HORAIRE (hors stage pratique)	Nature de l'aménagement (horaire, modules spécifiques : insertion professionnelle, méthodologie, ... )
Master Etudes Politiques	Politiques européennes Parcours Politiques des âges en Europe		X		349	420	769	174	0	175	420	4 000,00 €	11,46	

**Proposition des tarifs MIRREL**  
(à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015)

Avis favorable de la CFVU du 2 juillet 2015  
Soumis à approbation du CA du 21 juillet 2015

Action	Programme et public	Tarif
CLES 1, 2 et 3	Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur adossé au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) et acquis à vie. Public : Etudiants.	Etudiants AMU : 25 € Extérieurs et inscrits précédemment absents : 50 €

**Proposition de tarifs pour le centre de langues  
de la MIRREL (CARLAM)**

Formules	Programmes	Tarifs (par semestre : sept-jan/fév-juillet)
Formule 1	Accès illimité à : consultation de périodiques ; consultation et emprunt des ressources documentaires du centre de langues de la MIRREL ; accès à AMeTICE ; conversation en groupe avec un tuteur ; atelier hebdomadaire de remédiation grammaticale en anglais. Public : étudiants AMU	gratuit
Formule 2	Accès illimité à : consultation de périodiques ; consultation et emprunt des ressources documentaires du centre de langues de la MIRREL ; accès à AMeTICE (personnels AMU) ; conversation en groupe avec un tuteur ; atelier hebdomadaire de remédiation grammaticale en anglais. Public : tous sauf étudiants AMU	50 €
<b>Options combinables avec F1 ou F2. Tous publics. Tarifs uniques/semestre</b>		
Option 1	Suivi du parcours d'apprentissage individualisé avec un natif en présentiel ou en ligne. 6 séances de 30 mn	100 €
Option 2	Atelier d'entraînement ou de perfectionnement « Rédiger en anglais ». Suivi d'un parcours d'apprentissage individualisé pour améliorer l'expression écrite en anglais : grammaire, lexique et syntaxe, sur mise en situation ou sur projet rédactionnel précis. 3 séances de 60 mn	100 €
Option 3	Préparer l'épreuve d'anglais pour l'examen DNL. Pour enseigner dans les disciplines non linguistiques (DNL) dans les Sections européennes ou de langues orientales. Suivi individualisé préparant à l'épreuve d'anglais DNL : qualité de la langue, cohérence du discours, structuration de la présentation pédagogique. 3 séances de 60 mn	100 €
Option 4	Rédiger en anglais pour une certification en langue anglaise ou un examen. Suivi individualisé d'amélioration de l'anglais à l'écrit (grammaire, lexique et syntaxe). Certifications CLES, DCL. 3 séances de 60 mn	100 €

**SUFLE**

**Programme des cours de langue, culture et civilisation françaises**

Soumis à approbation du CA du 21 juillet 2015

**Grille tarifaire valable à compter de l'année universitaire 2015-2016**

Type de cours	Type de formation	Contexte d'inscription	Durée de la formation	Tarif unitaire en euros/étudiant
Cours semestriels et annuels	Non diplômante (programme allégé)	Usagers hors échange + personnels salariés (doctorants, lecteurs, chercheurs...)	1 semestre (10h à 20h/semaine, 13 semaines)	800
			2 semestres (10h à 20h/semaine, 26 semaines)	1600

<p>Stages ou cours répartis sur diverses périodes</p> <p>(les cours sont regroupés sur une ou plusieurs semaines ou peuvent se répartir sur tout un semestre)</p>	<p>Français Langue Etrangère-FLE- (tout type de cours, langue française ou ateliers thématiques ou cours de spécialité divers)</p>	Individuelle	FLE 20 20 heures	250
			FLE 40 40 heures	500
			FLE 60 60 heures	750
			FLE 80 80 heures	1000
		Usagers hors échange + personnels salariés (doctorants, lecteurs, chercheurs...)	FLE 20 20 heures	200
			FLE 40 40 heures	400
			FLE 60 60 heures	600
			FLE 80 80 heures	800
	Usagers en échange (enseignement mutualisé)	FLE 20 20 heures	100	
		FLE 40 40 heures	200	
		FLE 60 60 heures	300	
		FLE 80 80 heures	400	
	<p>Français Langue Etrangère-FLE++ (langue française 20, 40, 60, 80 heures + ateliers thématiques + sorties culturelles)</p>	Individuelle	FLE 20++ Environ 20 h	275
			FLE 40++ Environ 50 h	550
			FLE 60++ Environ 70h	825
			FLE 80++ Environ 100 h	1100
Groupes (+ de 10), usagers et personnels salariés (doctorants, lecteurs, chercheurs,...)		FLE 20++ Environ 20 h	250	
		FLE 40++ Environ 50 h	500	
		FLE 60++ Environ 70 h	750	
		FLE 80++ Environ 100 h	1000	

Les usagers en échange qui veulent s'inscrire à des cours semestriels ou à des stages FLE, en plus des cours prévus dans leur cursus, peuvent le faire à titre personnel au tarif des autres usagers en vigueur. Ces tarifs sont applicables sous réserve de conventions ou d'accords spécifiques.